

# CREER UNE ASSOCIATION

## PROJET - DECLARATION - SUIVI



### PRÉSENTATION

Créer votre association vous fait rêver, mais vous vous demandez par où commencer ?

Lors de cette journée en visioconférence, nous vous guidons pas à pas pour transformer votre idée en projet concret. Vous apprendrez à identifier les obligations juridiques et comptables, définir la composition de votre équipe, rédiger des statuts clairs et adaptés, et réaliser la déclaration officielle de votre association.

En une journée, repartez avec un projet structuré et prêt à être lancé !

### MODALITÉS

Formation dispensée sur une journée - 6 heures (9h-12h / 14h-17h). Règlement intérieur remis avant l'entrée en formation.

Méthodes pédagogiques actives et participatives (exercices pratiques, apports théoriques, mises en situation).

Moyens techniques : visioconférence (ZOOM), ordinateur avec accès Internet, documents dématérialisés. Assistance technique et pédagogique assurée.

Évaluation des compétences acquises tout au long de la formation au moyen d'exercices pratiques et de mises en situation ainsi qu'évaluation de la formation et du formateur.

Support pédagogique et certificat de réalisation remis à l'issue de la formation. Émargement et suivi de présence par demi-journée via les outils de la visioconférence. Les modalités peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap ; un échange préalable avec le référent handicap de l'organisme permet d'étudier les aménagements nécessaires.

### DÉROULÉ

- Identifier les différences entre associations à but lucratif et non lucratif
- Analyser les besoins et attentes de sa structure
- Choisir le nom de l'association et déterminer le siège social
- Constituer l'équipe la plus adéquate et pertinente
- Connaître les obligations administratives et comptables
- Rédiger les statuts de l'association
- Déclarer officiellement l'association
- Saisir les informations à transmettre à l'administration
- Lister les droits à formation CPF (dont CEC)

### PROCHAINES SESSIONS PROGRAMMÉES

Formation proposée à distance, en individuel ou en groupe.

Date, coût et lieu : voir site internet ou NOUS CONTACTER.

Délais d'accès : inscription ≤15 jours avant (mail ou site internet).

### COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Conception et structuration d'une association
- ✓ Gestion administrative et comptable
- ✓ Rédaction des statuts et formalités légales
- ✓ Mobilisation des droits à formation (CPF / CEC)

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne souhaitant créer une association.  
Aucun prérequis spécifique ; maîtrise de la lecture, de l'écriture et des outils informatiques de base.

### FORMATRICE

Mélanie Cordier - fondatrice de l'Agence M' - Formatrice consultante spécialisée depuis plus de 20 ans sur la Commande Publique.

